

réagissez

Les déchets nucléaires font débat à Vicq-Exempt

Une majorité des habitants de la commune ne veulent pas d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires. Ils l'ont fait savoir à leur maire, samedi soir.

Gilles, 45 ans, vit à Vicq-Exempt depuis huit ans. Samedi soir, il était en tête des opposants au projet, réunis à la salle des fêtes de la commune à l'initiative du maire, François Gilbert de Cauwer. Il a expliqué à ses concitoyens sa façon de voir les choses. « J'ai pris une heure sur mon temps personnel pour me renseigner sur le sujet. J'ai contacté les préfectures des départements où était établi un site d'enfouissement, pour poser des questions. Puis je suis allé sur Google Map, qui propose des visions aériennes par satellite, et j'ai imprimé ce qu'est vraiment un site de déchets nucléaires. »

Et de faire circuler la feuille dans la salle. « L'endroit choisi s'étend sur plus de 20 hectares. Deux ans après l'installation du premier site, un second a été créé. Comme par hasard ! Veut-on voir ceci à Vicq-Exempt ? » Les institutions qui gèrent le nucléaire en France semblent apprécier les endroits, plutôt rares, où on leur permet de s'installer.

Avec une pétition

Quelques minutes avant Gilles, une habitante de la commune a



La population de Vicq-Exempt est venue exprimer ses craintes face au maire de la commune.

(Photo NR, Stéphane Gaillochon)

lu, face au maire et aux 200 personnes présentes, un texte faisant état de ses inquiétudes et de ses réticences. Le tout, accompagné d'une pétition signée par près de 80 % des gens du village.

Au final, la population a regretté « le manque d'information et le fait qu'aucun débat

n'ait eu lieu avant le vote au conseil municipal. »

Obligé de se résoudre à la majorité, le maire a donc décidé de faire un pas en arrière. Il s'est engagé à resoumettre la délibération du 7 octobre dernier au vote de son conseil municipal. Ce dernier, désormais averti de l'aversion de la popu-

lation, devra prendre de façon définitive ses responsabilités, le vendredi 24 octobre à 20 heures. Que décideront les élus ? L'avenir de Vicq-Exempt est suspendu à leur suffrage.

Christophe Gervais
christophe.gervais@nrco.fr

L'avis du maire

“ Un manque d'information ”

François Gilbert de Cauwer a affronté, seul, l'ire de sa population samedi soir. Il explique ce qui l'a poussé à provoquer cette réunion, puis à revenir sur la délibération du 7 octobre. « Si le conseil municipal a voté ainsi, c'est pour en savoir plus. Et c'est tout. La population a estimé que ce vote avait valeur d'engagement. Lors de la réunion, j'ai pris une bonne avoinée, et décidé de soumettre la délibération au vote le 24 octobre prochain. De notre

côté comme du côté des habitants de la commune, je crois qu'on souffre d'un déficit d'information. Le conseil municipal a simplement voulu s'engager dans une démarche de responsabilisation au regard des déchets que nous contribuons tous à créer. Mais il est clair que ce manque d'information a influencé grandement le vote du 7 octobre dernier. » Un manque de connaissance aujourd'hui en partie comblé.

Votre avis nous intéresse

Dites-nous ce que vous auriez fait si votre commune avait été prête à accueillir des déchets nucléaires. La finalité financière doit-elle s'imposer ? Seriez-vous inquiet pour votre environnement, les générations futures ? Auriez-vous déménagé ou considéré cela comme une aubaine ?

Écrire : Pour nous contacter, écrire à La Nouvelle République, Courrier des lecteurs, 25, rue Diderot, 36000 Châteauroux ; ou envoyer un cour-

riel dans nos bureaux à : nr.chateauroux@nrco.fr, nr.is-soudun@nrco.fr ou nr.leblanc@nrco.fr

Réagir : Pour vos réactions à chaud, sur l'actualité ou un de nos articles, rendez-vous sur notre site www.lanouvellerepublique.fr et remplissez le formulaire que vous trouverez à la fin de chaque article.

Blogs : Pour commenter des sujets d'actualité, vous pouvez vous rendre sur notre blog, <http://blog.lanouvellerepublique.fr>

à chaud

Vos réactions à notre édition d'hier sur notre site www.lanouvellerepublique.fr

Quel avenir pour les départements ?

Faut-il conserver l'ensemble des structures administratives et territoriales actuelles que sont la commune, le canton, la communauté de communes, l'arrondissement, le pays, le département et la région ? À l'évidence, la réponse est NON pour des raisons de coûts de structures : coûts financiers mais aussi des pertes dues aux manques de performances de l'ensemble au motif de l'essaimage des ressources sans oublier les superpositions de compétences et les freins relatifs aux conflits d'échelles.

On remarque que par cette approche si les collectivités sont concernées les structures de l'État le sont également (sous-préfecture, préfecture, préfecture de région).

Dans l'intérêt général, il faut espérer qu'une réforme se fasse au-dessus des intérêts partisans et politiques. Mon avis déplaira mais je suis certain qu'il serait efficace pour une optimisation des ressources.

Alain Thibault
(Saint-Maur)

Chats disparus

Je suis la maman d'une petite fille handicapée qui s'appelle Micaela et un des chats qui a disparu (le tatoué) est à elle, il s'appelle Casper. Ma fille est très triste puisque son fils, comme elle dit, a disparu. Je trouve lamentable que des gens puissent faire autant de mal à des enfants comme ma fille. J'espère que les personnes qui ont fait ça, souffriront un jour autant que ma fille. Je souhaite du fond du cœur que mon "petit-fils" aille bien. Il nous manque tellement, on pense à lui à chaque moment de la journée. On l'aime !

Hélène Osorio
(Châteauroux)

Les Merveilles du patrimoine français

Beauté, richesse et diversité de nos régions

ACTUELLEMENT



Provence

15 VOLUMES À COLLECTIONNER

Le N°5, Ile-de-France, toujours en vente

Le volume 5,90€ seulement



1 - Val-de-Loire 9 - Langue doc
2 - Bourgogne et Franche-Comté 10 - Outre-mer
3 - Champagne-Ardenne 11 - Bretagne
4 - Alsace et Lorraine 12 - Sud-Ouest
5 - Île-de-France 13 - Normandie
6 - Provence 14 - Corse
7 - Auvergne et Massif central 15 - Alpes
8 - Nord